

Enquête publique complémentaire sur la ligne 18

Observations de l'ASEVI (Association de sauvegarde de l'environnement à Villebon/Yvette)

L'ASEVI, en tant que membre de l'UASPS, s'associe à l'analyse jointe au dossier d'enquête, déposée le 27 juin 2020 intitulée « Première réaction de l'UASPS à l'enquête publique complémentaire de la ligne 18 .»

Elle soutient notamment les points évoqués aux § suivants :

- cartes descriptives du tracé (à fournir ou à corriger)
- projet d'urbanisation autour de la gare CEA-Saint-Aubin (projet de centre urbain inexistant au Contrat de Développement Territorial)
- absence du projet de »parking relais « pourtant évoqué dans les réunions publiques.
- nous faisons confiance à l'UASPS pour le chiffrage de l'évaluation socio-économique.

Par ailleurs, l'ASEVI souhaite attirer l'attention de M. le Commissaire Enquêteur, ainsi que celle des décideurs sur l'engrenage sans fin que représente la création d'une ligne de transport nouvelle qui incite à une forte spéculation foncière à proximité des gares et constitue un appel à construire encore davantage pour une nouvelle densification.

On est de ce fait en droit de se poser la question : à quoi bon tenter d'améliorer la mobilité des franciliens, alors que la vraie solution serait de réduire leur besoin de mobilité (en délocalisant les emplois dans les régions par exemple) c'est à dire en s'attaquant vraiment au problème du « toujours plus » en région parisienne, au lieu de chercher à remplir ce « tonneau des Danaïdes »?

Pour l'ASEVI, Michèle Loeber 17bis, avenue du Vald'Yvette, 91140 Villebon/Yvette, le 7 07 /2020